



LA CHAMPAGNE SYNDICALISTE

ORGANE TRIMESTRIEL DE L'UD FO DE LA MARNE



**Le combat contre
la réforme des retraites
continu !**



SOMMAIRE

LA CHAMPAGNE SYNDICALISTE



- 02 Sommaire
- 03 Éditorial
par Sylvie SZEFEROWICZ
- 04 Réforme des retraites :
des arguments pour
combattre
- 06 Mobilisations et Grèves
du 19 janvier
- 08 Tract intersyndical du
19 janvier
- 11 Manifestations massives du
31 janvier
- 13 Tract intersyndical du 31
janvier
- 15 Déclaration de la CE du
19 décembre 2022
- 16 La Formation
Stage Sensibilisation 2
- 17 Maîtriser le
retroplanning électoral
du CSE
- 18 Actualité de dernière
minute
- 19 Pétition intersyndicale

LA RÉFORME : DES ARGUMENTS POUR COMBATTRE

RÉFORME DES RETRAITES : LES RAISONS DE LA COLÈRE... NI RECUL DE L'ÂGE DE DÉPART À 64 ANS, NI 43 ANS DE COTISATIONS !

LE GOUVERNEMENT N'A PAS D'ARGUMENTS. IL FAIT DE LA COM.

Le gouvernement a confirmé, sans surprise, une nouvelle régression sociale d'ampleur en reculant l'âge de départ en retraite à 64 ans et en accélérant l'application de l'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités ; la contre-réforme s'appliquera dès 2023 pour la génération 1961.

Lors de la présentation de son projet, la Première ministre a dit : « ... comme un mantra que sa réforme était juste, équilibrée, et facteur de progrès. Il ne suffit pourtant pas d'écrire des contre-vérités pour les...

LE RECUL À 64 ANS, C'EST QUASIMENT MAINTENANT !

En effet, si elle passe, la réforme entrera en application dès septembre 2023 pour tous les salariés nés à partir de septembre 1961 à raison de 3 mois de plus par an, tant pour l'âge que pour la durée de cotisation, jusqu'à la génération 1964 et suivantes qui subiront cette régression sociale pleine nuit !

IL N'Y A PAS DE CONTREPARTIES ACCEPTABLES À LA RÉGRESSION SOCIALE !!!



17 POUR LE GRAND

17 pour le grand : un mouvement de salariés pour défendre leurs intérêts et leurs droits. 17 pour le grand : un mouvement de salariés pour défendre leurs intérêts et leurs droits. 17 pour le grand : un mouvement de salariés pour défendre leurs intérêts et leurs droits.

Reims

UNIS DANS LA COLÈRE

PAGES 2, 3 ET 31

06

La mobilisation contre la réforme des retraites a dépassé les prévisions des syndicats. À Reims, ils étaient près de 5 000 manifestants, du jamais vu depuis des années. Henri Wulfert

RETRAITES : NON À CETTE RÉFORME INJUSTE ET BRUTALE

Je signe la pétition intersyndicale

<https://urlz.fr/koYD>

19 **FO**

Réforme des retraites

LA MONTÉE EN PUISSANCE

PAGES 2, 3, 9 ET 32

11

MACRON SOIGNANTS POMPIERS EUX AUSSI RESTEMMENT



LA CHAMPAGNE SYNDICALISTE

Directrice de Publication : Sylvie SZEFEROWICZ
Publicité : UD FO Marne - 15 bd de la Paix - 51100 REIMS
N° Commission Paritaire : 1121 S 05 553
Imprimé par : UD FO Marne - 15 bd de la Paix - 51100 REIMS

udfo51@force-ouvriere.fr



Factuellement, affolé, ébranlé, par la puissance des manifestations du 19 et 31 janvier le gouvernement continue sa propagande.

Il a été contraint, par la rue (!), de reconnaître qu'il y a eu plus de manifestants mais ses chiffres sont établis et envoyés aux préfets les veille des mobilisations. Il a même inventé un cabinet soi-disant indépendant qui compte les manifestants à l'unité près (quelle précision !) mais tous ses dirigeants ont des liens avec les membres du gouvernement.

Dernière invention : plus de manifestants, cela veut dire moins de grévistes !!! Qui peut croire de tels mensonges ?

La vérité c'est que les 64 ans ne sont que le début d'une vie sans fin : le livre vert de la commission européenne publié en janvier 2021 préconise « afin de garantir la viabilité des finances publiques » de voir « la vie active prolongée jusqu'à 70 ans » !!!

La viabilité des finances publiques n'empêche pas Macron d'accorder 80 milliards d'exonérations de cotisations, d'augmenter de 100 milliards le budget militaire, de préserver les dividendes des actionnaires qui ont atteint des records en 2022, mais nous devrions travailler deux ans de plus et partir avec des retraites de misère !

Et le 1er février nous allons subir à nouveau une hausse de 15% de l'énergie, et les prix continuent à augmenter sur tous les produits de première nécessité.

Rappelons-nous de 1995, après que la CGT est emboîtée le pas à FO et Marc BLONDEL et alors qu'en haut on montre les muscles avec des affirmations du type « La réforme de la Sécurité Sociale sera exécutée avec une détermination sans faille et les défilés n'y changeront rien (Jacques Barrot, ministre du travail 1995) »,

les AG se multiplient, la grève reconductible avec le blocage du pays est votée à la SNCF (et durera sur les 3 semaines de mouvement), plus de 5 millions de travailleurs manifestent sur 6 grandes journées de mobilisation.

Le 11 décembre Juppé annonce ne plus toucher à l'âge de départ à la retraite des régimes spéciaux.

C'est trop tard.

Le 12 décembre, c'est plus de 2 millions de travailleurs qui descendent dans la rue et le 15 décembre, le gouvernement retire sa « réforme » anti-retraite.

DEPUIS 2020, 1% DES PLUS RICHES ONT CAPTÉ 63% DES RICHESSES ! NOUS SOMMES CEUX QUI PRODUISONT CES RICHESSES, NOTRE COMBAT EST JUSTE ET LEGITIME.

Oui décidément, plus que jamais, nous avons raison de continuer à nous mobiliser pour le retrait de cette loi, qui ouvrira la porte à des victoires syndicales sur tous les autres sujets.

FO

RÉFORME DES RETRAITES : LES RAISONS DE LA COLÈRE... NI REcul DE L'ÂGE DE DÉPART À 64 ANS, NI 43 ANS DE COTISATIONS !

FO MARNE

LE GOUVERNEMENT N'A PAS D'ARGUMENTS, IL FAIT DE LA COM...

Le gouvernement a confirmé, sans surprise, une nouvelle régression sociale d'ampleur en reculant l'âge de départ en retraite à 64 ans et en accélérant l'application de l'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités ; la contre-réforme s'appliquera dès 2023 pour la génération 1961.

Lors de la présentation de son projet, la Première ministre a répété comme un mantra que sa réforme était juste, équilibrée, et facteur de progrès. Il ne suffit pourtant pas d'asséner des contre-vérités pour les rendre réelles.

RECULER L'ÂGE DE DÉPART EST INJUSTE ET FACTEUR DE PRÉCARITÉ...

Le progrès et la justice pour ce gouvernement, c'est faire travailler les salariés plus longtemps pour des droits et des pensions en baisse. Ce que nous promettent Macron, Borne et Cie, ce n'est pas de conserver un boulot jusqu'à 64 ans, mais c'est plus de précarité pour le plus grand nombre.

En effet, aujourd'hui déjà, un salarié sur deux qui prend sa retraite n'est plus en activité : au chômage, en invalidité, en maladie, au RSA... Reporter l'âge légal de départ en retraite conduit à les maintenir honteusement et plus longtemps dans une situation fragile et, pour certains, dans la pauvreté.

Nous ne sommes pas les seuls à le dire...

Philippe Aghion, l'économiste qui a inspiré la précédente réforme de la retraite par points à Emmanuel Macron, expliquait il y a quelques mois : « *La retraite à 65 ans est injuste et inefficace. Ça revient à opérer un transfert de revenus des catégories les moins favorisées, à espérance de vie plus faible, vers les couches les plus aisées* ». En résumé, les plus pauvres cotiseront toute leur carrière sans profiter de la retraite, mais en ayant la satisfaction de payer celle des plus riches !

Emmanuel Macron lui-même, n'étant pas à une contradiction près, expliquait en avril 2019 dans une interview : « *Franchement ce serait assez hypocrite de décaler l'âge légal de départ en retraite. Quand on est soi-même en difficulté, bon courage déjà pour arriver à 62 ans ! Et alors on va dire : «non, non, faut maintenant aller à 64 ans...»*

Si même eux le disent, qu'y a-t-il à ajouter ?

LE REcul À 64 ANS, C'EST QUASIMENT MAINTENANT !

En effet, si elle passe, la réforme entrera en application dès septembre 2023 pour tous les salariés nés à partir de septembre 1961 à raison de 3 mois de plus par an, tant pour l'âge que pour la durée de cotisation, jusqu'aux générations 1964 et suivantes qui subiront cette régression sociale plein pot !

IL N'Y A PAS DE CONTREPARTIES ACCEPTABLES À LA RÉGRESSION SOCIALE !!!

Pour faire passer la pilule, le gouvernement décide de plusieurs évolutions présentées comme un progrès social sans précédent. Qu'en est-il réellement ?

1 - les carrières longues

Le projet prévoit que les personnes qui remplissent les conditions actuelles du dispositif (durée d'assurance cotisée, 4 à 5 trimestres avant la fin des 20 ans) pourront partir deux ans avant l'âge légal, soit à 62 ans. Ceux qui auront cotisé 4 à 5 trimestres avant 18 ans, associés à une majoration d'un an de la durée d'assurance (soit 44 ans avec la réforme), pourront partir à compter de 60 ans. Enfin, les personnes ayant réuni quatre à cinq trimestres avant 16 ans, associés à une hausse de la durée d'assurance d'un an, pourront partir à 58 ans.

Certes le principe des départs anticipés est maintenu, mais pour tous ceux qui pouvaient en bénéficier jusqu'à maintenant, la punition est la même : 2 ans de plus !

Pour les nouvelles dispositions, le nombre de salariés concernés reste minime et en tout état de cause, il leur faudra avoir travaillé 44 ans... les autres iront bosser jusqu'à 62 ans !

2 - la pénibilité

Le gouvernement communique sur plusieurs mesures censées compenser le report à 64 ans pour les métiers pénibles : abaissement des seuils des principaux facteurs d'exposition du C2P ; suppression du plafond de 100 points ; congé de reconversion pour les bénéficiaires du C2P ; visite médicale de fin de carrière à 61 ans.

C'est oublier un peu vite que Macron a retiré du C2P en 2017, à la demande du patronat, les charges lourdes, les postures pénibles et les vibrations mécaniques. Et en tout état de cause, cela ne permettra de prendre une retraite anticipée qu'à 62 ans ! **Donc + 2 ans !**

#3 - la pension minimale à 85 % du SMIC

Le gouvernement annonce, à grand renfort de « com », comme marqueur de son projet, que les petites pensions passeront à 85 % du SMIC pour les retraités actuels et les futurs qui ont une carrière complète, c'est-à-dire 43 ans de cotisations. Il faut quand même préciser, ce que personne ne dit, que cette mesure est dans la loi depuis 2003 (la « Nation » se fixait comme objectif de garantir pour 2008 au plus tard une pension de 85 % du SMIC) et qu'elle n'a jamais été mise en application. Il n'est certes jamais trop tard pour bien faire.

Ceci étant, pour bénéficier de ce minimum garanti encore faut-il avoir cotisé pendant 43 ans et à hauteur du SMIC. Aujourd'hui, les 2/3 des retraités condamnés aux petites pensions n'ont pas eu une carrière complète. La réforme Macron/Borne n'y changera rien, il faudra donc pour ces salariés aux carrières heurtées et fragilisées attendre 67 ans pour prendre leur retraite et atténuer les effets de toute une carrière de précarité... Quel progrès !

**LA JUSTICE SOCIALE, CE N'EST PAS LA
RÉFORME MACRON/BORNE...
C'EST LE RETOUR À LA RETRAITE À 60 ANS !**

Beaucoup des promoteurs de cette réforme des retraites reculant l'âge légal de départ en retraite tentent de nier qu'il s'agit d'une réforme financière et prétendent vouloir remédier à l'injustice du système actuel. S'il y a des injustices aujourd'hui, elles sont le résultat des contre-réformes libérales et régressives de ces 35 dernières années : 1993, décrets mettant fin aux 37,5 annuités nécessaires pour une carrière complète pour passer à 40 ans de cotisations, calcul de la pension sur les 25 meilleures années au lieu de 10 et fin de l'indexation des pensions sur les salaires (pour le privé) ; 2003, allongement de la durée de cotisation à 41 ans et alignement de la durée de cotisation des fonctionnaires sur le privé ; 2010, recul de l'âge de départ en retraite à 62 ans et de l'âge du taux plein à 67 ans au lieu de 65, allongement de la durée de cotisation à 41,5 annuités et recul de l'âge de départ anticipé pour carrière longue à 60 ans ; 2014, la réforme Touraine accélère la réforme de 2010 et porte progressivement la durée de cotisation à 42 puis à 43 annuités.

La réforme Macron/Borne s'inscrit dans cette logique de régression sociale et aggrave les inégalités et les

**LE PRÉTENDU DÉFICIT N'EST QU'UN PRÉTEXTE,
RIEN NE JUSTIFIE LE REcul DE L'ÂGE DE DÉPART**

La Première ministre n'a de cesse d'expliquer, relayée par la plupart des médias bien-pensants, que le système n'est plus à l'équilibre et que le nombre d'actifs cotisant baisse inexorablement et ne permettra plus d'assurer la pérennité du système.

Le Conseil d'orientation des retraites affiche pourtant un excédent de 3,2 milliards d'euros malgré la crise sanitaire et ses effets sur la protection sociale et sur l'emploi. Si le COR reconnaît des difficultés pour les années à venir, il estime que le système de retraite reviendra à l'équilibre à partir de 2030.

Dès la création de la Sécurité sociale en 1945, ses détracteurs, dont le patronat, criaient à la faillite du système : près de 80 ans plus tard, malgré les crises économiques et financières notre système de protection sociale, dont les retraites, est toujours là ; il tient le choc et fait face à l'avenir sans avoir besoin de Macron et sa clique !

La question de l'équilibre financier est un faux débat puisque les régimes de retraite ne sont pas menacés : cette réforme est purement idéologique... il s'agit d'un choix de société qui conduit à réduire la part des richesses produites consacrée aux retraites et plus généralement à la protection sociale. Il s'agit aussi d'un choix politique qui est de répondre aux injonctions du FMI et de la Commission européenne qui exigent de la France qu'elle réduise les déficits publics par les réformes structurelles de l'Assurance chômage et du système de retraites.

Quant à la baisse du nombre de cotisants au regard du nombre de retraités, il est incontestable. Mais là aussi il s'agit d'un faux débat. **La vraie question, c'est quelle part des richesses produites consacre-t-on à la protection sociale et aux retraites** alors que les entreprises bénéficient de 160 milliards d'euros par an d'aides fiscales et sociales sans contreparties, que malgré les années de crise économique 80 milliards d'euros de dividendes ont été distribués aux actionnaires du CAC40, que la fortune des milliardaires a augmenté de 236 milliards d'euros pendant les 10 mois de la crise sanitaire.

Le gouvernement, lui, a fait le choix de baisser la part des richesses produites consacrée aux retraites, c'est la raison pour laquelle il fait payer la note aux travailleurs en reculant l'âge de départ en retraite et en avançant de 8 ans (2027 au lieu de 2035) le passage de la durée de cotisation de 42 à 43 annuités !

19 JANVIER

La région entre en résistance...

4

RÉGION

MERCREDI
18 JANVIER 2023

RETRAITES

Veillée d'armes syndicale à tous les étages

Du 1^{er} au 5^e étage de la Maison des syndicats, à Reims, les drapeaux ressortent des placards, les portables sonnent et les slogans fusent. Les militants présentent une « très forte mobilisation », demain, contre la retraite à 64 ans.

GUILAUME LÉVY

Prêts à en découdre. Après des semaines d'attente, la Maison des syndicats, à Reims, est en ébullition. Le report d'un mois de l'annonce du projet par la Première ministre n'a fait qu'accroître cette impatience, ressentie très fort au rez-de-chaussée du bâtiment gris, occupé par l'UNSA. « On a beaucoup d'appels, on sent que ça prend... », témoigne une militante à l'accueil. Responsable de l'UNSA Education dans la Marne, Aline Geeraerts court partout. « La mobilisation dans les écoles, collèges et lycées sera très forte, certaines écoles seront même fermées à Reims », assure-t-elle. « Beaucoup trépanaient depuis des semaines, mais c'était trop tôt pour dégoûter. Là, le moment est enfin venu de se mobiliser ! » Dénonçant une réforme « injuste », malgré toutes les « intox du gouvernement », elle prépare les ingrédients du cortège de demain : « On a ouvert les placards pour ressortir les drapeaux et un atelier Pancartes est prévu », pour trouver les slogans qui feront mouche. Aux deux étages au-dessus, occupés par la CGT, on n'a pas le même maillot, mais on a le même combat. Pour la première fois depuis 2010 (et, déjà, une réforme des retraites), les grands syndicats sont réunis. « La mobilisation va être très importante », président Thomas Rose et Franck Hoffman, figures de la CGT Reims,

occupés à vérifier l'état des drapeaux qui fleuriront dans les cortèges. Dans le local sont stockés les nouveaux paquets de tracts et d'affiches envoyés par la confédération, tandis qu'ici aussi, les téléphones retentissent. « Beaucoup de gens qui n'ont jamais fait grève nous appellent pour savoir comment on fait ! »

"Il y aura plusieurs milliers de personnes, rien qu'à Reims. Personne ne peut accepter cette régression"

Sylvie Szeferowicz, secrétaire FO de la Marne
Il y aura « du monde » dans les rues, mais « l'enjeu sera de tenir sur la durée », souligne Thomas Rose : « Sur les



Sylvie Szeferowicz, secrétaire FO de la Marne (derrière le drapeau de syndicats) dénonce un projet synonyme de « régression ». Selon un sondage IFOP, 88 % des Français sont hostiles à la réforme. Ferni Wulffert

retraites, on sait que la mobilisation dure au moins deux mois... » Et qu'à chaque fois ou presque, cela se passe en hiver. Mais le cégétiste est convaincu que la colère prendra le dessus sur la météo (fraîche mais ensoleillée demain) : « Il y a un tel ressentiment en France... Nous claquer cette réforme maintenant, c'est une déclaration de guerre ! » Reprenons l'escalier (l'ascenseur est en panne, « encore un coup du patron ! », s'esclaffe un militant) et grimpons au 3^e étage, celui de la

CFDT. Moins vindicative que la CGT ? Pas forcément, quand on écoute Jean-Marie Hommet, secrétaire de l'union locale et représentant Transports dans la Marne. « Face à ce projet scandaleux, on ramène les troupes depuis deux semaines. Beaucoup de salariés, mais aussi des retraités, sont très remontés. On peut avoir une des plus grosses manif's depuis plus de dix ans. » Adepte de la manière forte, Jean-Marie Hommet est favorable à des « blocages » ciblés, type « barrages ou-

riers », car manifester « ne suffit pas » pour faire reculer le gouvernement.

"PRENDRE LA TEMPÉRATURE"

Mais la première mobilisation permettra déjà de « prendre la température ». Pour qu'elle soit réussie, chapeaux, drapeaux et une « sono de 400 watts » sont déjà prêts, ainsi qu'un service d'ordre partagé entre les syndicats, par « peur des casseurs ». Au 5^e et dernier étage, dédié à Force ouvrière, les stocks avaient fondu et il a fallu réapprovisionner. Les distributeurs vont et viennent avec des piles de tracts. Tout le couloir a été recouvert d'affiches sur les retraites. « On a aussi recommandé cent drapeaux et cent gilets, qui viennent d'arriver », détaille Sylvie Szeferowicz, secrétaire FO de la Marne. Au sommet du bâtiment, pas le temps de profiter de la vue exceptionnelle sur la cathédrale, la militante se démultiplie. « Il y a beaucoup à faire dans la dernière ligne droite. Ça appelle tout le temps. Je pense qu'il y aura plusieurs milliers de personnes, rien qu'à Reims. Personne ne peut accepter une telle régression. »

Les manifestations prévues dans nos départements

Marne : Reims à 10 h (Maison des syndicats), Châlons à 10 h (Maison des syndicats), Épernay à 10 h (place Carnot), Vitry-le-François à 11 h (hôtel de ville), Sezanne à 14 h (place du Champ-Benoist), Montmirail à 15 h (devant Axon Giblé, route de Châlons).
Ardennes : manifestation départementale à Charleville-Mézières à 14 h (Parc des expositions).
Alsace : manifestation départementale à Saint-Quentin à 15 h (place du 8-October); rassemblements locaux à Laon à 10 h (devant le lycée Paul-Claudel), à Hirson à 10 h (Maison des Travailleurs, rue Dinant), à Soissons à 14 h (devant la Carsat, rue de Villeneuve), à Châteauneuf-Thierry à 16 h (square Paul-Doumer).



« L'enjeu sera de tenir sur la durée », selon Thomas Rose et Franck Hoffman, de la CGT. RSR

3 grand est

EN IMAGES. Grève pour les retraites ce 19 janvier : "j'irai bosser sur vos tombes", la contestation vue par les pancartes

Publié le 19/01/2023 à 11:21 - Mis à jour le 19/01/2023 à 12:51
Écrit par Vincent Ballester

union.fr

L'union

Législatives
Les électeurs de Reims-Fismes retournent aux urnes
PAGE 12

Grand Reims
Des solutions pour freiner la circulation en solo
PAGE 11

Reims

UNIS DANS LA COLÈRE

PAGES 2, 3 ET 31

La mobilisation contre la réforme des retraites a dépassé les prévisions des syndicats. À Reims, ils étaient près de 5 000 manifestants, du jamais vu depuis des années. Ferni Wulffert

Des chiffres et des lettres

La retraite est une affiche de nombres, d'âges divers : 60, 62, 64 ? Les pancartes ont leurs préférences, et notamment la banderole de la section Force ouvrière (FO) de l'hôpital de Reims.

"Retraite à 64 ans, c'est non : 62 ans, c'est déjà trop..." © Valentin Cruard, France Télévisions





RETRAITES : ENSEMBLE CONTRE LA REFORME

NON AU DEPART A 64 ANS, NON A L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE COTISATION Tous et toutes en grève à partir du Jeudi 19 janvier

Le gouvernement a présenté, Mardi 10 Janvier, le contenu de sa réforme des retraites. Sans tenir compte de la position unanime des organisations syndicales, il envisage donc le recul de l'âge de départ à 64 ans avec effet dès l'été 2023 qui commencera à impacter les salariés nés dès 1961 et l'accélération de l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans dès 2027 ainsi que le recul des départs anticipés et des carrières longues.

Les ajustements présentés n'y changent rien, toutes les organisations syndicales du département réaffirment leur opposition à ces mesures inutiles et injustes.

Refusant de prendre en compte les mises en garde unanimes de nos organisations syndicales, le gouvernement a choisi la voie du conflit par la grève et les manifestations.

Nos organisations syndicales nationales FO, CGT, CFDT, FSU, UNSA, CFE/CGC, CFTC et Solidaires appellent à une première journée de grève et de manifestation le 19 janvier qui donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Dans ce cadre et dès maintenant, nos organisations syndicales départementales FO, CGT, CFDT, FSU, UNSA, CFTC, CFE/CGC et Solidaires appellent les salariés à se réunir, ensemble, sur les lieux de travail, pour organiser la grève à partir du 19 janvier et décider des suites à y donner.

Exigeons l'abandon de la réforme !

Jeudi 19 janvier 2023

Rassemblements et Manifestations dans la Marne

Châlons en Champagne : 10 h Maison des syndicats (1 place de Verdun)

Reims : 10 h Maison des Syndicats (15 bd de la paix)

Epernay : 10 h Place Carnot (devant l'ancienne Bourse du Travail)

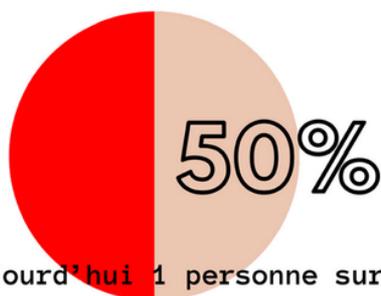
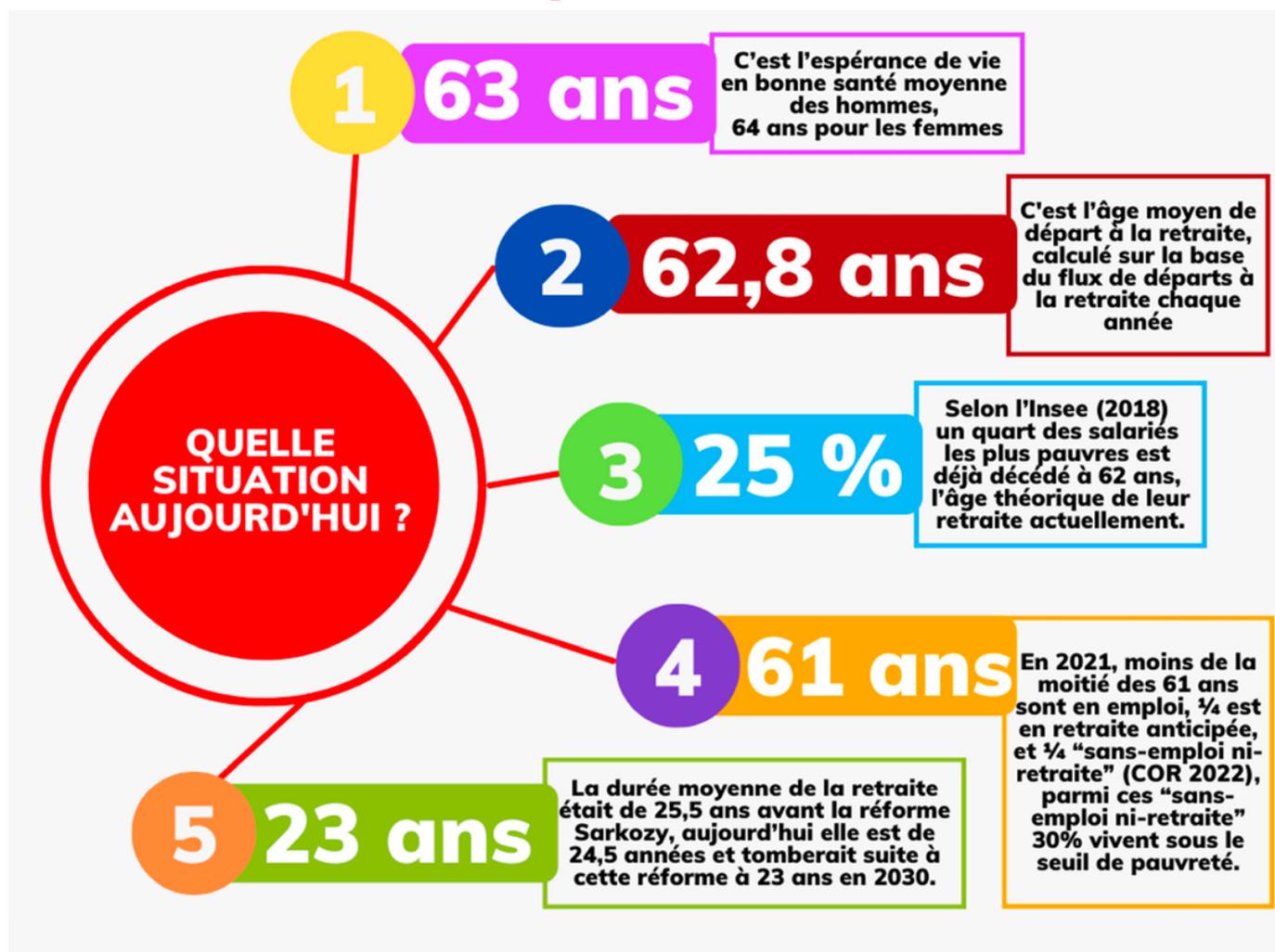
Vitry le François : 11 h Hôtel de Ville

Sézanne : 14 h 30 Place du Champ Benoist

Montmirail : 15 h Devant chez Axon Cable (2 Rte de Châlons)

RÉFORME DES RETRAITES, POUR FO C'EST NON !

La vérité par les chiffres



Aujourd'hui 1 personne sur 2 qui liquide sa retraite n'est plus en emploi mais soit au chômage, en arrêt maladie, en invalidité ou bénéficie de minima sociaux.



Si la réforme des retraites est pour le gouvernement la mère des réformes, pour FO, les retraites seront la mère des batailles !

RÉFORME DES RETRAITES, C'EST NON !

À chaque fois qu'un gouvernement modifie les paramètres du système de retraite (dans un sens toujours plus défavorable aux salariés pour les faire travailler plus longtemps), il dramatise la situation financière pour présenter sa réforme comme inévitable.

Pour FO, cette nouvelle réforme vise à **réduire encore davantage le niveau des pensions** en détournant les cotisations retraite pour financer d'autres dépenses.



12 milliards d'euros de "déficit" du système de retraite à combler en 2027 pour un système de retraite qui collecte plus de **300 milliards d'euros** par an, justifieraient la réforme ?

12 milliards en comparaison des 150 milliards annuels d'exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises sans contreparties, ni garanties !

Aujourd'hui, les annonces du gouvernement sont claires : **report progressif de l'âge de départ à la retraite de 62 à 65 ans** qui s'appliquerait dès 2023 pour la génération 1961.



L'analyse de FO

Pour FO, cette réforme veut faire payer la crise et le "quoi qu'il en coûte" aux salariés.

Il n'y a pas de problème de financement des retraites, il y a un problème d'emploi !

Une partie du déficit ne s'explique pas par un dérapage des dépenses mais par un manque de ressources, lié notamment aux mesures d'économie réalisées sur les salaires, entraînant logiquement une baisse des cotisations.

La réponse est simple : il est nécessaire de développer des emplois stables, de mieux gérer les fins de carrière, ou encore d'augmenter les salaires, ce qui augmenterait de fait le volume des cotisations et de fait des recettes pour les retraites et notre système de protection sociale.

Les revendications de FO

Pour FO, il faut travailler sur les moyens de développer l'emploi, notamment des seniors et sur l'aménagement des fins de carrière.

Il y a urgence à mettre en place la conditionnalité des aides publiques aux entreprises : augmentation des salaires, aucune rémunération inférieure au SMIC, maintien dans l'emploi, embauche de seniors, une vraie politique de relocalisation et de réindustrialisation.

FO s'opposera à toute réforme réduisant les droits à la retraite et imposant de faire travailler plus longtemps pour en bénéficier.

FO s'opposera à toute mesure remettant en cause tous les régimes spéciaux.

FO exige l'**abandon** de tout projet visant à repousser l'**âge légal de départ à la retraite** et/ou **augmenter le nombre d'années de cotisations.**

Pour FO, si la réforme des retraites est pour le gouvernement la mère des réformes, les retraites seront pour nous la mère des batailles !

Réforme des retraites
**LA MONTÉE
EN PUISSANCE**

PAGES 2, 3, 9 ET 32



SOCIAL

Retraités, salariés du privé, fonctionnaires...
Tous unis contre la réforme des retraites

REIMS Ils étaient près de 6 000 à battre le pavé ce mardi dans le centre-ville de Reims. Une mobilisation qui ne faiblit pas et qui grossit même selon les syndicats. Entre amertume, colère et lassitude, rencontre au cœur du cortège.

AURÉLIE BEAUSSART

Corne de brume, pétards et autres fumigènes. De-ci de-là au gré du cortège, les pancartes affichent la couleur : « La retraite avant l'arthrite », « pot de départ ou mise en bière ? », « carrière hachée, retraite à chier », « archéologues en colère : on fouille des tombes, on ne va pas creuser la nôtre », « arrêter de nous mentir et de vous servir ». Certaines sont plus directes : « 64 ans, c'est non ! », « Ne battons pas retraite », « On en a gros », « Macron abandonne ta réforme ».



« Cette réforme des retraites ne va pas sauver le système. On va encore s'en prendre à ceux qui travaillent depuis tellement longtemps »
Yohann Odenart



Le ce deuxième jour de manifestation, la mobilisation ne faiblit pas. Stéphanie Jayet

**NON À LA RÉFORME
DES RETRAITES**
**MOBILISÉS PLUS
QUE JAMAIS
PRÉPARONS DÈS À
PRÉSENT LE**
31
JANVIER
TOUS ENSEMBLE AVEC FO

**CONTINUONS ET
POURSUIVONS
LA MOBILISATION**

Grève et Action
le
31
Janvier

2 millions le 19 !
encore plus
nombreux le

31
janvier
en grève pour
nos retraites !
avec **FO**

SOCIAL

Mobilisation massive dans nos villes

Près de 30 000 personnes sont descendues dans la rue, hier dans les grandes villes de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes, pour crier leur colère contre la réforme des retraites voulue par le gouvernement. Comme ailleurs en France, cela faisait longtemps qu'une telle mobilisation n'avait pas été constatée.



Des retraités, des quadragénaires, des plus de 50 ans et des retraités ont défilé avec détermination à Reims, René Villard

10 000 manifestants dans la Marne dont la moitié à Reims

Le mouvement d'hier, même s'il est d'ampleur, reste en deçà de celui de 2010, déjà contre la réforme des retraites voulue alors par Nicolas Sarkozy. Hier, 10 000 personnes sont allées donner de la voix, sans incident, dans les rues des principales villes de la Marne pour s'opposer au nouveau recul de l'âge légal du départ à la retraite. En septembre 2010, pour la première manifestation de la contestation, plus de 20 000 personnes avaient alors été comptabilisées dans le département.

Néanmoins, la mobilisation en cette froide journée de janvier c'est avérée conséquente, ayant rassemblé des personnes d'âges très variés, comme à Reims. Parmi les manifestants « 4 200 selon la police et plus de 5 000 selon les syndicats - des étudiants, des trentenaires, des quadragénaires, des plus de 50 ans et même des retraités ont, dans le calme mais avec détermination, exprimé leur opposition farouche à la réforme des retraites. Parmi les doyens, se trouvait un homme de 75 ans, qui ne travaille plus depuis trente ans. « Si j'ai tenu à être présent aujourd'hui, c'est pour montrer ma solidarité avec les plus jeunes. Car ce n'est pas possible de leur demander de travailler aussi longtemps ! », a-t-il expliqué. À quelques mètres de lui, Aurélie, une jeune prof de français, défilait sous la bannière du syndicat FO. « La retraite, c'est non, parce qu'être devant les élèves à 44, 45, 46 ou 47 ans, ce n'est pas imaginable ! », a-t-elle martelé. « On est en colère et on va le montrer car le gouvernement dépasse les bornes. La retraite, c'est 60 ans... », a de son côté insisté Thomas Rose, le secrétaire adjoint de l'Union locale CGT, tandis que des manifestants scandaient « On est là même si Macron ne le veut pas, pour l'honneur des travailleurs et un monde meilleur ».

À Châlons-en-Champagne, près de 1 900 personnes (un chiffre des forces de l'ordre repris par les syndicats) ont manifesté, une mobilisation d'une ampleur rare pour la ville perfection. Il faut dire que l'oa a croisé des personnes peu habituées des défilés. « J'ai manifesté lors de la dernière grosse mobilisation contre les retraites mais c'est tout », a expliqué Christelle, formatrice quinquagénaire. Vincent, technicien de 57 ans, a défilé que « c'est la première fois de ma vie que je manifeste contre le gouvernement ». Et il est prêt à se mobiliser à nouveau, « tant qu'il y aura pas de retrait de la réforme ». Avec 2 000 manifestants (pour les forces de l'ordre et les syndicats), la mobilisation à Épernay n'avait pas été aussi forte depuis longtemps. Le constat vaut aussi pour Vitry-le-François (400 à 500 personnes), Sézanne (400 manifestants) alors qu'ils étaient une centaine à Montmirail. ■

FREDERIC DUCIS AVEC LES INDICES LOCALES



CHÂLONS



ÉPERNAY



REIMS



VITRY

Retraites : poursuivre et amplifier la mobilisation

Le 19 janvier, partout sur le territoire, plus de deux millions de travailleuses et travailleurs, et de jeunes se sont mobilisé-es mis en grève et/ou ont manifesté, dans le public comme dans le privé, contre la réforme des retraites de ce gouvernement. Dans la Marne, 12500 personnes ont participé aux manifestations.

Cette réforme est inacceptable et va à l'encontre des intérêts de la population. Elle ne s'y trompe pas, puisque même avant d'être dans la rue plus de 600 000 personnes ont déjà signé la pétition intersyndicale.

Les travailleuses et les travailleurs aspirent à partir à la retraite en bonne santé, et avec un niveau de retraite qui permette de vivre dignement.

Le message est très clair : le gouvernement doit renoncer à la fois à l'âge de départ à la retraite à 64 ans et à l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation. D'autres solutions existent, elles ont malheureusement été balayées d'un revers de main.

L'ensemble des organisations syndicales réaffirme son opposition à la réforme et sa détermination à avoir un système de retraite juste, financé aussi par un autre partage des richesses.

Afin de renforcer et d'inscrire dans la durée cette première mobilisation massive, les organisations syndicales appellent dès à présent à une journée de grève et de manifestation interprofessionnelle.

L'intersyndicale invite la population à **signer massivement la pétition**, et appelle à multiplier les actions et initiatives partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, y compris par la grève.

Elles appellent les salarié-e-s et les jeunes à préparer des assemblées générales pour discuter des poursuites de la mobilisation.

Et alors que le gouvernement appelle les organisations syndicales à être responsables et à ne pas bloquer le pays, nous réaffirmons qu'il est et sera le seul responsable de cette situation puisque **9 travailleuses et travailleurs sur 10 rejettent cette réforme injuste et brutale.**

Scannez le QR code et

Signez la Pétition



Dans la Marne, comme ailleurs, nous sommes unis et déterminés à faire retirer ce projet de réforme.

L'intersyndicale, suite à une reunion, appelle à une nouvelle journée de grève et d'action le **Mardi 31 Janvier 2023**

Mardi 31 janvier 2023

Rassemblements et Manifestations dans la Marne

Châlons en Champagne : 10 h Maison des Syndicats (1 place de Verdun)

Reims : 10 h Maison des Syndicats (15 bd de la paix)

Epernay : 10 h Place Carnot (devant l'ancienne bourse du travail)

Vitry le François : 11 h place Leclerc (Porte du Pont)

Sézanne : 14 h 30 Place du Champ Benoist

Montmirail : 15 h Devant chez Axon Cable (2 Rte de Châlons)

RÉFORME DES RETRAITES

C'EST NON !

Nombre de trimestres
à travailler avant une
retraite à taux plein

172

171

170

169

168

167

Âge légal
minimum
requis pour
prendre
sa retraite

64 ans

63 ans
et 6 mois

63 ans

62 ans
et 6 mois

62 ans

Salarié
né en

1960
et avant

1961
>31/8

1961
1/9->

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972
et après

POUR FO

C'EST NON !



DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DES SYNDICATS DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL FORCE OUVRIÈRE DE LA

marne

Réunis ce lundi 19 décembre 2022, les membres de la CE saluent le travail fait par le bureau confédéral et son secrétaire général.

Ils saluent les très bons résultats obtenus par la CGT-FO aux élections de la fonction publique de décembre 2022 au niveau national et au niveau départemental.

Résultats qui permettent à l'organisation de devenir la 2ème force syndicale sur les 3 versants de la Fonction Publique.



Ainsi la CGT-FO conforte sa position de 1ère organisation syndicale dans la fonction publique d'état, sa 2ème place dans la fonction publique hospitalière et sa 3ème place dans la fonction publique territoriale. Ces résultats s'ils sont le fruit du gros travail réalisé par les militants, sont aussi à n'en pas douter l'adhésion des travailleurs aux revendications et orientations de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière.

Des orientations de combat et de résistance.

Des revendications de progrès social et de défense des acquis.

La volonté de ne jamais abandonner la défense exclusive des intérêts des travailleurs.

C'est aussi en ce sens que les élus de la CE des syndicats CGT-FO de l'Union Départementale de la Marne saluent le travail de rassemblement de l'ensemble des organisations syndicales confédérées ou non et de l'ensemble des organisations de jeunesse sur nombre de sujets dont celui des retraites ainsi que les initiatives dans ce même sens de leur Secrétaire Générale.



La volonté de ne jamais abandonner la défense exclusive des intérêts des travailleurs.



Indéniablement, ce mur syndical s'impose aux partisans de la liquidation de l'héritage du Conseil National de la Résistance. Alors oui, décidément, si d'un côté cette contre-réforme est « la mère des réformes », elle est pour notre organisation comme le dit notre secrétaire Général, Frédéric SOUILLOT, et comme les élus de la CE Marne s'en font l'écho, la mère des batailles.

Une bataille qui risque d'être rude car, « en face », on se prépare aussi.

Ainsi pouvons-nous constater, alors même « qu'il y a pas de sous » pour l'école, pour l'hôpital, pour la sécu, ... pour les retraites, une très belle augmentation des budgets en faveur de la sécurité, l'instauration d'amendes forfaitaires délictuelles sans même passer par le juge, bafouant la clef de voûte de toute démocratie qu'est la séparation des pouvoirs, l'achat de nouveaux véhicules de maintien de l'ordre, et une répression qui chaque jour se fait plus dure particulièrement dans les Antilles françaises, devenue véritable « terrain d'entraînement ».

C'est ainsi qu'alerté par le Comité International contre la répression des multiples persécutions judiciaires orchestrées contre des syndicalistes guadeloupéens, les élus de la CE de l'UD FO MARNE demande l'arrêt des procédures en cours contre tous ces syndicalistes.

La CE réaffirme que les syndicalistes – en Guadeloupe, comme ailleurs – ne sont pas des délinquants et moins encore des criminels.

Depuis plus d'un an, les seules réponses aux revendications des travailleurs et de la jeunesse de Guadeloupe ont été l'intimidation (*par l'envoi du Raid et du GIGN*), les provocations policières (*contre Eli Domota, par exemple*), les poursuites judiciaires (*contre Guy Clavier, par exemple*).

Réunie ce lundi 19 décembre, la Commission Exécutive des syndicats CGT-FO de la Marne réaffirme solennellement son soutien à tous les syndicalistes poursuivis de par le monde que ce soit par les autorités de notre pays ou par d'autres. Elle fait sienne l'affirmation qu'« *en défendant les syndicalistes Guadeloupéens, l'UGTG, nous nous défendons nous-mêmes* » et vous donne rendez-vous en 2023 pour poursuivre la résistance et reconquérir nos acquis.

Reims

le 19 décembre 2022

LA FORMATION

Stage Sensibilisation :

Ce stage aborde l'histoire du mouvement syndical, de l'origine des statuts de la Confédération Générale du Travail et de la charte d'Amiens dont le congrès confirme l'article 2 constitutif de la CGT et met en exergue le principe d'indépendance syndicale contre toute forme d'emprise politique, religieuse ou patronale.

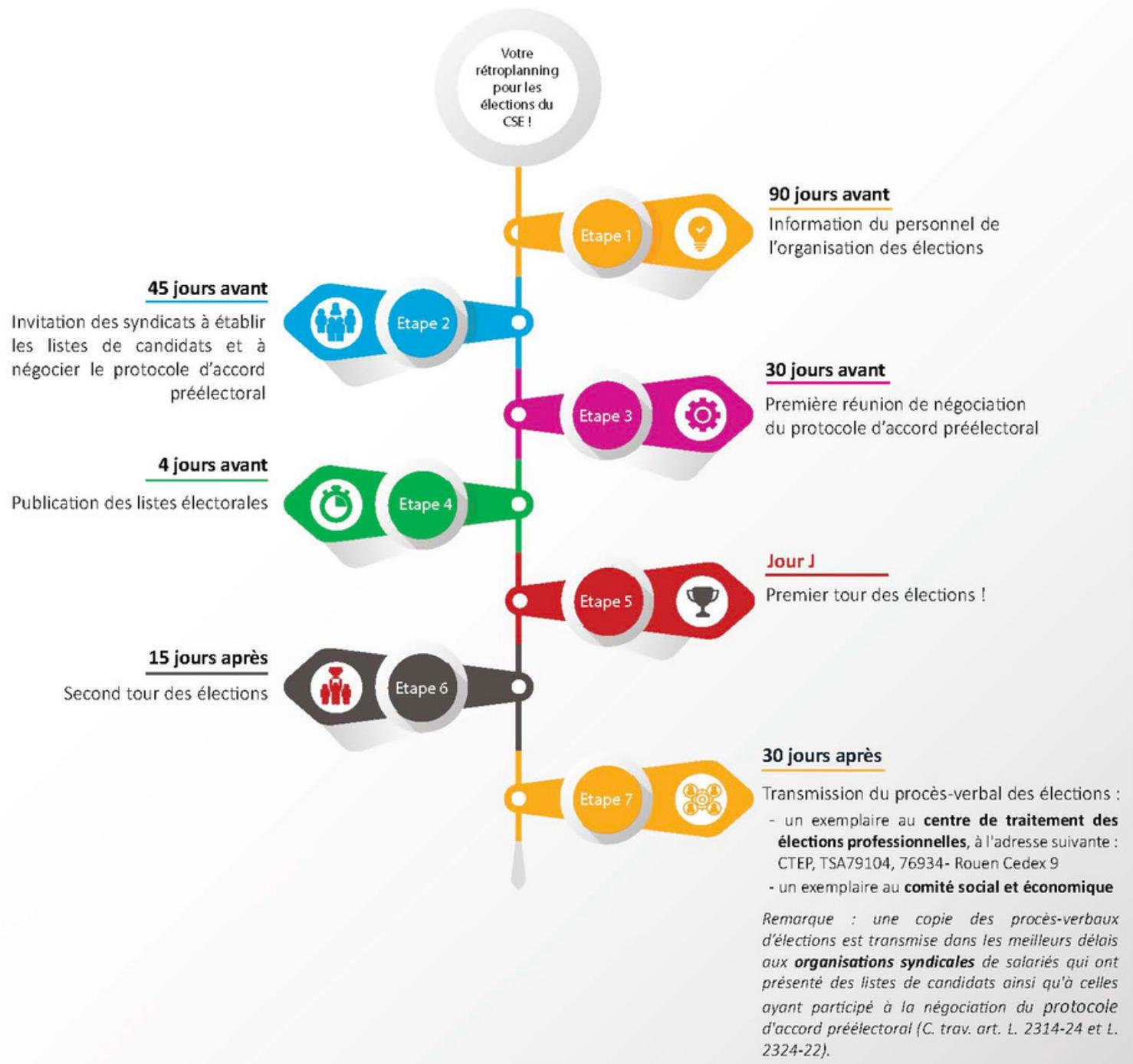


Stage Sensibilisation 2

MAÎTRISER LE RETROPLANNING ELECTORAL DU CSE

La fin des mandats des représentants du personnel approche dans beaucoup d'entreprises.

Maîtriser le calendrier du renouvellement du CSE est essentiel, afin de bien préparer les élections et éviter les risques d'annulation de ces dernières.



Groupe Legrand vous accompagne à chaque étape des élections du CSE !

- La préparation des élections : calendrier électoral, négociation du protocole préélectoral, constitution des listes de candidats
- Après les élections : négociation des accords d'entreprise CSE et élaboration du règlement intérieur du CSE.

Pour plus d'information, les équipes du Groupe Legrand restent à votre écoute !



Des experts au services des CSE

**GROUPE
LEGRAND**

www.groupe-legrand.com
info@groupe-legrand.com
01 42 25 30 30



À l'issue des manifestations et rassemblements, partout où cela est possible, dans le cadre de l'interpro comme dans les syndicats et les lieux de travail, l'Union Départementale invite ses militants et adhérents à se réunir en assemblées générales intersyndicales afin de programmer des actions et mettre la France à l'arrêt tel que l'intersyndicale des organisations syndicales et de jeunesse le porte :

Extrait Communiqué intersyndicale :

« Enfin, si malgré tout le gouvernement et les parlementaires restaient sourds à la contestation populaire, l'intersyndicale appellerait les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraités à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain. L'intersyndicale se saisira du 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes pour mettre en évidence l'injustice sociale majeure de cette réforme envers les femmes. »

Ainsi d'ores et déjà, les syndicats FO, CGT, UNSA et CFE-CGC de la RATP appellent « à une grève reconductible à partir du 7 mars 2023 afin de peser encore plus fort et gagner le retrait de ce projet de loi. »



RETRAITES :
NON À CETTE RÉFORME
INJUSTE ET BRUTALE !

Je signe la pétition
intersyndicale



<https://urlz.fr/koYD>

FO

**La retraite à 64 ans
+2 ans ferme
pour tout le monde !**



**Pour FO
C'EST NON !**